



1. Editorial
3. Etat d'avancement des PGRI.
5. Parc National de la Vallée de la Semois: restauration de 8 frayères.
9. Parc National de la Vallée de la Semois: inventaire moules d'eau douce.
11. L'Athénée Royal d'Izel s'implique dans les actions du Parc National de la Vallée de la Semois.
12. Formation « invasives » des ouvriers communaux de Virton.
15. Stop aux OFNI's: le bilan 2024.
19. Stands de sensibilisation à Bièvre et Paliseul.
21. Animation castor à Nollevaux.
23. Nouveau PA 2026-2028
24. Proposez une activité pour les JWE 2025

Le mot de la cellule de coordination

Cette année 2024, marquée par de nombreuses réalisations et rencontres, se termine.

Le moment de se poser, de réfléchir, avant de se lancer dans la création du nouveau programme d'actions pour la période 2026-2028. Et oui, déjà!

Un programme d'actions pour nos rivières ne se construit pas uniquement via la cellule de coordination, mais au travers de l'ensemble des partenaires, qu'ils soient communaux, provinciaux, régionaux ou associatifs.

Nous reviendrons donc rapidement vers vous afin de construire, ensemble, ce nouveau projet.

Avec en point de mire, les Journées Wallonnes de l'Eau et ses activités gratuites, qui se dérouleront du 14 au 30 mars prochain. N'hésitez pas à nous transmettre vos propositions!

Toute l'équipe du Contrat de Rivière vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année!

Bastien, Bérenger, Céline H., Céline Z., Léa, Nelson, Quentin, Valère et Yanick



Cycle de gestion des inondations



Les prochaines étapes constitueront en la remise d'un rapport formel engageant les Communes à réaliser les projets qu'elles souhaitent parmi ceux acceptés. Ensuite, chaque année au mois de décembre, les Administrations Communales devront mettre à jour leurs dossiers. Enfin, l'enveloppe budgétaire devra être clôturée pour le 31 décembre 2027 et les montants non utilisés remboursés.



Lorsque l'encodage de ce subsidie sera terminé, nous pourrons alors nous pencher sur d'autres actions, entre autre de sensibilisation et d'animation telles que: l'ExactLab, la maison résiliente, le jardin résilient, des diagnostics à l'habitation chez le riverain et les missions générales du Contrat de Rivière.

Etat d'avancement des PGRJ

A la suite des inondations de juillet 2021, chaque Commune wallonne s'est vu allouée un subsidie visant à adapter son territoire face au risque d'inondation. Les projets éligibles peuvent être aussi variés que de problématiques existent mais doivent s'inscrire dans le cycle de gestion des inondations et suivre quelques grandes lignes directrices : solidarité amont-aval, infiltrer l'eau là où elle tombe et améliorer la situation hydrologique et hydraulique. Ainsi, des projets de débordement, ruissellement, étude de terrain ou cas plus généraux ont été mis en place par les gestionnaires et en coordination avec différentes structures telles que l'intercommunale Idelux, la Province, la Région, la cellule GISER, le Contrat de Rivière, la DCENN...

Cette fin d'année 2024 marque également la fin de la période de soumission des projets par les Communes. Parmi les 22 Communes que comptent notre Contrat de Rivière, à ce jour, 17 ont encodé des projets reconnus éligibles et 5 sont encore en attente de réponse. Avec des budgets propres allant de 81.240€ à 360.638€ pour une moyenne de 195.860€, au total, 4.308.918€ étaient disponibles. Pour l'instant, 52% de cette somme est reconnue éligible et sera mobilisée à travers une quarantaine d'actions.



PARC NATIONAL

Restauration de 8 frayères

En cette année 2024, malgré la météo capricieuse du mois d'octobre, 8 nouvelles frayères à espèces phytophiles (qui pondent sur la végétation aquatique) ont été remises en état.

Les deux situées en Semois navigable (frayère de l'île du Hanneton et frayère Stassart) ont été prises en charge par le SPW-MI, les 6 autres par le Parc National Vallée de la Semois.

Pas moins de 17 projets ont été acceptés pour les communes de Chiny et Florenville. Ceux qui n'ont pas pu être réalisés cette année seront mis en œuvre en 2025. D'autres projets seront préparés cet hiver pour les communes de Tintigny, Herbeumont, Bertrix, Bouillon et Vresse pour être réalisés en septembre-octobre 2025 également.

Cette action a pour but principal de soutenir les populations de brochets et de tanches car ces deux espèces figurent aujourd'hui sur la liste rouge des espèces wallonnes menacées d'extinction.

Frayères



Frayère à Jamoigne.



Frayère à Jamoigne.



Frayère à Azy.

Frayères



La frayère de l'île du Hanneton enfin restaurée !

En septembre dernier, le gestionnaire de la Semois navigable (SPW-MI), en collaboration avec le Contrat de Rivière, la fédération des sociétés de pêche du sous-bassin Semois-Chiers et le Parc national - Vallée de la Semois a remis en état la frayère située en amont du pont de claies de Vresse-sur-Semois. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Houthoofdt dans le cadre des travaux d'entretien du SPW-MI.

En pratique, le bras droit de l'île a été colmaté à l'aide d'un peigne à sédiments réalisé avec des jeunes épicéas fixés à des tuteurs en acacia. Lors des crues hivernales, le peigne va se combler de sédiments et se végétaliser naturellement. La berge sera alors solide dans le temps. Le bras de rivière situé en aval sera donc partiellement à sec en période d'étiage, ce qui permettra le développement de la végétation favorable à la reproduction des espèces phytophiles (brochet, tanche, perche, gardon...).

Une annexe a également été curée dans l'île pour optimiser encore davantage le fonctionnement de la frayère sans pour autant devoir déplacer beaucoup de terre.

La frayère fait aujourd'hui près de 1700 m² et devrait permettre à de nombreux poissons de venir se reproduire dès l'année prochaine. La pêche sera bien sûr interdite dans la frayère pour garantir la quiétude des poissons. Des panneaux explicatifs seront installés prochainement sur le site.



PARC NATIONAL

Inventaire moules d'eau douce

Dans le cadre de nos actions pour le Parc national de la Vallée de la Semois, nous menons des inventaires visant à améliorer nos connaissances sur la présence et l'abondance des différentes espèces de moules d'eau douce dans la Semois et ses affluents. Parmi elles, la *Mulette épaisse* (*Unio crassus*), présente dans l'ensemble du bassin de la Semois, fait l'objet d'une attention particulière. Cette espèce joue un rôle crucial dans l'écosystème en filtrant 40 à 80 litres d'eau par jour, contribuant ainsi à la qualité de l'eau et à la santé des cours d'eau.

En parallèle, nous portons une attention spéciale à la *Moule perlière* (*Margaritifera margaritifera*), plus célèbre mais gravement menacée d'extinction. Cette espèce emblématique est notamment présente dans la forêt d'Anlier, où elle bénéficie d'un programme de réintroduction mené par le DEMNA en collaboration avec le Parc nature Haute Sûre Forêt d'Anlier. Dans le Parc national, nos inventaires, à la sortie de l'hiver, couvriront une vingtaine de cours d'eau pour rechercher d'éventuelles traces de cette espèce, bien que les chances de succès restent faibles. En effet, la moule perlière a des besoins très particuliers en matière de qualité de l'eau et de l'habitat.



Moules

De plus, elle dépend entièrement de la présence de poisson hôtes (uniquement des salmonidés !) pour les premières étapes de sa vie ; elle dépend donc d'une population piscicole spécifique mais aussi d'un accès libre des poissons hôtes à ces habitats, plutôt situés dans les parties hautes des bassins versant.

Nos prospections estivales, menées notamment à Termes et à Chiny, ont permis d'observer des habitats favorables à certaines populations. Les données recueillies à Chiny sont particulièrement encourageantes grâce à la qualité de l'habitat. D'autres espèces de moules ont pu être observées dans la Semois, notamment l'Anondonte des rivières ou la Mulette des peintres. Lors de ces missions, nous surveillons également les espèces exotiques envahissantes, telles que les corbicules asiatiques et les écrevisses exotiques, qui menacent l'équilibre des écosystèmes aquatiques.

Les moules, souvent oubliées, jouent un rôle essentiel dans nos rivières. Par leur capacité à filtrer l'eau, elles assurent la pureté de nos ressources et témoignent de l'état de nos écosystèmes aquatiques. Leur préservation est une priorité pour garantir la résilience et la biodiversité de nos cours d'eau. Malheureusement, elles sont menacées en Wallonie et globalement. La dégradation de leur habitat et de la qualité de l'eau fait partie des menaces qui pèsent, notamment à cause de la non-épuration des eaux domestiques ou des épandages agricoles. La diminution de la connectivité écologique, la disponibilité en poisson hôtes, et la présence grandissante d'espèces exotique envahissantes (comme le rat musqué) mettent aussi ces populations à mal.

Moules





L'Athénée Royal d'Izel s'implique dans les actions du Parc national Vallée de la Semois

Après avoir participé à une action de plantation de plantes aquatiques sur les berges du Camping de Florenville en mai dernier, les élèves de la section environnement de l'Athénée Royal d'Izel ont décidé avec leurs professeurs de poursuivre la collaboration avec le Parc national.

Pour cela, un espace dédié à la création d'une pépinière aquatique a été réservé dans l'enceinte de l'école. Quatre bassins étanches de 7,5 m² ont été réalisés avec les élèves avec du matériel fourni par le Contrat de Rivière. Ceux-ci seront destinés à produire des plantes aquatiques qui seront ensuite réimplantées pour végétaliser des frayères ou consolider des berges tout en apportant davantage de biodiversité.

En novembre, les élèves ont commencé leur production en multipliant certaines espèces (laiches, glycéries, roseaux massettes, joncs des chaisiers, baldingères...) en utilisant la technique de la multiplication par division. D'autres plants seront produits au printemps à l'aide de graines récoltées en automne en milieu naturel (iris jaune, salicaire, lysimaque...).



FORMATION «INVASIVES»

des ouvriers communaux de Virton

Le 19 novembre dernier, une douzaine d'ouvriers communaux de Virton (voiries, parcs et jardins, forêts) ont participé à une formation de lutte contre les espèces exotiques envahissantes donnée par le Contrat de Rivière Semois-Chiers. Pour certains, cela a été une pique de rappel, pour d'autres cela a été une mise à niveau.

Lors de cette formation, la berce du Caucase, la balsamine de l'Himalaya et la renouée du Japon ont été les sujets principaux. Il ont pu en savoir plus sur la reconnaissance, les nuisances et les dangers, la gestion et l'état des lieux sur la commune...

Ensuite, place à la pratique. Les renouées ont été retirées entre l'école communale de Ruette et le ruisseau des Grosses Fontaines ainsi que le long du chemin qui relie le ravel au cours d'eau à Grandcourt. Dès le printemps, une gestion régulière sera mise en place en combinant différentes techniques.



STOP AUX OFNI'S

Le bilan 2024

Les **OFNI's** sont des **Objets Flottants Non Identifiés**, c'est-à-dire des déchets retrouvés dans et autour de nos cours d'eau : canettes, bouteilles, sachets plastiques, autres emballages, déchets verts et même des encombrants.

Au-delà des déchets jetés directement dans les rivières, ce sont nos déchets abandonnés dans les avaloirs, dans les égouts, aux bords des routes, qui se retrouvent dans nos cours d'eau et à terme dans la mer.

Parce qu'ils sont mouvants et passent sous les ponts, ces déchets sont parfois peu remarqués.

C'est pourquoi le Contrat de Rivière Semois-Chiers place, depuis 2014, des barrages flottants qui permettent tout d'abord de récupérer les déchets dérivant dans nos cours d'eau mais également de sensibiliser la population.



Du 24 avril au 18 novembre
La Mellier à Mellier

Récolte : 1 sac PMC, 5 bouteilles en plastique, 5 gobelets, 10 morceaux de polystyrène, mégots et confettis.





Du 28 mai au 18 novembre La Messancy à Athus

Récolte : 52 canettes, 3 boîtes métalliques, 99 bouteilles en plastique, 17 emballages plastique, 31 déchets divers en plastique, 1 bouteille traitement huile moteur, 14 bouteilles en verre, 2 pots en verre, 5 flacons aérosols, 6 boîtes Tetra Pak, 9 Caprisun, 7 balles, 95 morceaux de polystyrène, 3 morceaux de planche en bois, 1 bâche, 2 chaussures, 5 bougies, 7 briquets, 2 ampoules, 2 seringues, 2 marqueurs, 1 paire de ciseaux, 2 bouchons de pêche, 3 bouchons en liège, 3 fléchettes de Nerf, 1 pot de colle, 1 stylo de retouche, 1 mascara, 1 boîte de géocache, 5 jouets dont 1 peluche, 30 mégots, 2 feutres Tipex, 1 boîte de chewing-gum...



Cela représente l'équivalent de 7 sacs poubelles (dont l'équivalent de 3 sacs PMC) en un peu moins de 6 mois.
Et ce n'est que la partie visible de l'iceberg.

Un travail répétitif, ingrat, mais qui reste malheureusement nécessaire !

La sensibilisation est encore indispensable.





Stands de sensibilisation à Bièvre et Paliseul

A l'occasion de la semaine de l'arbre, nous avons tenu un stand de sensibilisation à Paliseul le samedi 23 novembre au matin et à Bièvre l'après-midi lors des distributions des arbres de ces Communes.

Ce fut une belle réussite avec un public venu nombreux discuté avec nous sur des thématiques diverses. Retour sur quelques échanges.

"Le castor je ne l'imaginais pas si gros, est-ce à taille réelle ?"

"J'ai un raton laveur qui vient manger les œufs de mes poules, que puis-je faire ?"

"La loutre et le lynx sont-ils présents dans la vallée de la Semois ?"

"Comment les tortues de Floride sont-elles arrivées dans nos plans d'eau ?"

"Je suis ambassadeur de la propreté BeWaPP mais je trouve qu'on ne reçoit pas assez de pinces à déchets"

"J'ai été aidé à nettoyer la vallée de la Vesdre en 2021, il est vraiment important de se prémunir contre les inondations"

"J'ai vu les macarons Ici commence la mer. Ne jetez rien près des avaloirs mais je ne savais pas non plus que tous les villages n'étaient pas encore épurés"





Animation castor à Nollevaux

Ce vendredi 22 novembre, le Contrat de Rivière animait avec le Parc naturel de l'Ardenne méridionale, le Parc national - Vallée de la Semois et Natagora Lesse & Houille lors d'une des deux journées de sensibilisation de la semaine de l'arbre organisées par l'Administration communale de Paliseul. La Commune de Paliseul se trouvant sur le bassin de la Semois et de la Lesse, la première journée était animée par nos collègues du Contrat de Rivière Lesse.

58 enfants des écoles primaires de Carlsbourg, de Paliseul, Maissin et d'Offagne ont participé à trois activités dans la belle réserve naturelle de l'étang des Canes (propriété de Natagora) à Nollevaux :

- réalisation d'une toile de la biodiversité avec le Parc naturel et le Parc national,
- découverte du castor, de son mode de vie et des indices de sa présence avec le Contrat de Rivière,
- Et reconnaissance des oiseaux de l'étang avec le conservateur de la Régionale Natagora.

Les températures hivernales n'ont pas réussi à refroidir la curiosité et l'enthousiasme des élèves qui sont repartis émerveillés.

Merci à tous les partenaires qui ont contribué à la réussite de ces journées !



Nouveau PA 2026-2028

Pour rappel, le Programme d'actions 2023-2025 se termine en décembre 2025.
Et oui, déjà!

Prochaines étapes:

- Valider les PN (points noirs) et PNP (points noirs prioritaires) de l'inventaire lors de la prochaine Assemblée générale prévue en février 2025.
- Rencontrer les partenaires en vue d'établir le nouveau Programme d'actions 2026-2028
- Rédiger et faire valider le Programme d'actions 2026-2028 par l'Assemblée générale (septembre).
- Faire valider le nouveau Programme d'actions par notre Ministre (décembre 2025).

Nous ne manquerons pas de vous contacter en vue de construire, ensemble, ce nouveau projet!

En route vers de nouvelles aventures!

Les journées Wallonnes de l'eau

Proposez une activité pour les JWE 2025

L'automne a revêtu son manteau qu'il nous faut déjà penser au printemps prochain. Qui dit printemps au Contrat de Rivière dit Journées Wallonnes de l'EAU. L'édition 2025 se déroulera du 14 au 30 mars.

Ces journées ne pourraient avoir lieu sans vous !

Nous vous sollicitons pour l'organisation d'activités liées à l'EAU.

Promenade guidée, visite, atelier/animation, conférence, exposition ou autres activités culturelles, ... nous attendons vos propositions.

Si vous souhaitez organiser une activité, n'hésitez pas à nous contacter avant le 15 janvier 2025 : czintz@semois-chiers.be.

Merci d'avance pour votre aide à l'organisation de cet événement annuel autour de notre or bleu.



L'Inf'EAU est le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL.

L'ASBL du Contrat de Rivière Semois-Chiers est présidée par Olivier BARTHELEMY et est soutenue par le Service Public de Wallonie Agriculture Ressources Naturelles Environnement, les Communes d'Arlon, Aubange, Bertrix, Bièvre, Bouillon, Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Herbeumont, Léglise, Libramont-Chevigny, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Neufchâteau, Paliseul, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny, Virton, Vresse-sur-Semois ainsi que par les Provinces de Namur et du Luxembourg, Burgo Ardennes SA, la Fédération Halieutique et Piscicole du Sous-bassin Semois-Chiers, Défense et Promotion de la Semois, la Fondation Roi Baudouin, le Parc national de Vallée de la Semois et le WWF.

Cellule de Coordination

Rue Camille Joset, 1

6730 Rossignol

Site Internet: www.semois-chiers.be

Comité de rédaction : Bastien BESTGEN, Yanick COLLIGNON, Nelson DESJARDIN, Quentin DUBOIS, Céline HANZEN, Valère LEQUEUX, Béranger SERVAIS, et Céline ZINTZ

Contact : ycollignon@semois-chiers.be

Editeur responsable: Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL.



© Parc Naturel de Gaume

